

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 27 septembre 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 84 de notre règlement interne, le groupe parlementaire LSAP demande par la présente la mise à l'ordre du jour de la prochaine séance publique de la Chambre des Députés une heure d'actualité au sujet de l'éducation aux médias.

A partir de la rentrée scolaire 2022/23, le nouveau cours « digital sciences » est enseigné à tous les élèves de septième de l'enseignement secondaire. Dans le contexte de cette introduction, notre groupe parlementaire souhaite thématiser la nécessité de répondre aux besoins des élèves en ce qui concerne les médias, et notamment l'analyse critique de l'information, un rapport sain aux médias sociaux et le cyber-mobbing.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Yves Cruchten
Président du groupe parlementaire LSAP